

## ***'Les Femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique se mobilisent pour la Paix en RDC'***

Bruxelles, le 26.05.24

Suzanne Monkasa

Présidente

Plateforme des Femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique

Membre du Conseil Consultatif Genre et Développement

CCDG/ARGO

La République Démocratique du Congo semble se trouver à un tournant décisif de son histoire, après plus d'une décennie d'interminables conflits armés qui ont eu et continuent à avoir des conséquences incalculables sur les populations et, particulièrement, sur les femmes et les enfants, dans différentes Provinces du pays et particulièrement dans la Province du Nord Kivu.

Les femmes membres de la Diaspora Congolaise de Belgique se sentent concernées au plus haut point par la situation qui prévaut dans le Nord Kivu au vu de l'ampleur et de la gravité des atrocités commises, notamment à l'égard des femmes.

Elles ont choisi une démarche volontariste de recherche de synergie avec d'autres femmes qui, à l'instar de ce qu'elles s'efforcent d'entreprendre, apportent leur contribution en vue d'attirer l'attention des responsables politiques sur l'importance du respect des droits des femmes qui sont aussi des droits humains.

En vue de créer la meilleure écoute possible, elles privilégient le travail collectif qui en appellent à d'autres femmes, sans distinction de quelque nature que ce soit, de façon à renforcer leur position, en rappelant les véritables enjeux ainsi que les données de contexte régional et sous régional, de même lorsqu'elles rappellent l'importance de la prise en compte des dimensions historiques, juridiques, économiques, sociales et politiques.

De manière plus concrète, dans la diversité des possibilités et approches qui existent pour apporter leur contribution, dans la lutte contre les violences faites, notamment aux femmes, les femmes de la Diaspora Congolaise ont choisi de rejoindre d'autres Plateformes qui dénoncent les atrocités commises envers les femmes en RDC avec une attention toute spéciale accordée aux femmes de la Province du Nord Kivu.

Qu'arrive-t-il aux populations de la RDC et plus spécifiquement aux femmes ? Que ce soit dans le Kasaï avec le problème de Kamwana Nsapu, ou avec une intensité que l'on ne peut décrire, dans la Province du Nord Kivu ?

Il s'agit des questions que les femmes qui sont réunies dans la Plateforme des femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique se posent, des femmes qui s'efforcent de trouver des réponses en se référant, entre autres, au projet du Rapport Mapping pour ce qui est du Kasaï. Dans cette lutte, elles privilégient l'approche genre, qui, selon les textes des Nations Unies (ECOSOC/ 1997/2)<sup>1</sup>, dont la RDC compte parmi les Etats membres, se définit comme étant le processus qui favorise l'implication des femmes et des hommes, à toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. On ne peut pas non plus faire abstraction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), l'article 3.

Si par le passé l'on a pu espérer que l'on avait amorcé le virage vers le progrès en ce domaine, force est de constater qu'il n'en est rien et qu'en ce moment, la prise en compte du respect des droits des

---

1 ECOSOC, Agreed conclusions 1997/2, 18 July 1997, in <http://www.unhcr.org/refworld/docid/4652c9fc2.htm>

femmes est en recul et gravement bafoué .

Nous donnons ci-dessous deux exemples concrets de l'apport des femmes de la Diaspora congolaise de Belgique à la sensibilisation des ceux et celles qui sont en droit de le savoir, étant donné qu'ils -elles disposent des possibilités de pouvoir faire évoluer la situation vers la fin des atrocités commises en RDC.

Il s'agit de la Marche Mondiale des Femmes, et de la Conférence dont le sujet était 'les Femmes à la Table de la paix' , une Conférence Internationale qui s'est déroulée à Ypres ,en Belgique..

Voici les lignes de force de l'apport lors de la Marche mondiale des Femmes .

« « *La volonté d'attirer l'attention et de mettre des projecteurs sur la situation vécue par des filles ainsi que des femmes en RDC ; des jeunes et des femmes dont les corps sont constamment utilisés comme étant des armes de guerre, dont se servent ceux qui en veulent aux richesses naturelles de la RDC et ne se privent guère de les exploiter, et qui de manière continue, incitent d'autres personnes à occuper le pays, à des moments et dans des provinces différents, motivent les femmes à condamner les agressions qui se poursuivent depuis des années, selon le mode opératoire connu de tous, aussi bien aux niveaux national, régional qu' international, en passant par le M23 ou encore d'autres milices armées. Ce sont en premier lieu les femmes et les jeunes femmes qui paient le prix le plus lourd et c'est pourquoi, au regard de la Résolution 1325 des NU, les femmes de la Diaspora congolaise de Belgique se sont entendues pour participer à cette Marche Mondiale. A cela s'ajoute l'attention à attirer sur la nécessité de compter plus des femmes dans les instances de prise de décision, autrement dit pour ce qui est de la gouvernance des structures et instances, aussi bien économiques, politiques, que sociales et culturelles'.(Message des Femmes de la Diaspora congolaise de Belgique/Bruxelles, Marche Mondiale des Femmes. »*

Voici un deuxième exemple concret , :les femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique ont eu l'opportunité d'animer un atelier, lors de la Conférence Internationale qui s'est tenue en Belgique à Ypres et qui avait pour sujet ' Les Femmes à la Table de la Paix' , et dont les travaux se sont clôturés par deux moments importants à savoir la Déclaration de la Conférence de Ypres destinée à la Ministre belge des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur et de la Coopération au Développement ainsi que la création et le lancement du **GROUPE RECONSTRUIRE la PAIX** en RDC ,qui s'est fixé comme objectif et qui a reçu le mandat de sensibiliser les responsables politiques et le public aux enjeux de l'instauration de la Paix en RDC.

La Résolution 1325 des Nations , à laquelle la RDC en qualité de membres des NU a souscrit, pose le principe des **3 P** , c'est à dire **Prévention- Protection-Participation**.

A défaut de n'être pas parvenu à éviter les violences qui en ce moment, se pratiquent en RDC, les femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique en appellent à qui de droit , afin de veiller à ce que des mesures efficaces et contraignantes soient prises , afin d'amener la PAIX et de veiller à ce que **les Femmes**, aussi bien celles **qui résident en RDC** que celles qui **résident dans la Diaspora** participent aux négociations pour une **PAIX DURABLE**.